

VOIE TECHNOLOGIQUE		
Série STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion		
2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{LE}
Langues vivantes		ENSEIGNEMENT COMMUN

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE SPÉCIALITÉS DE LA CLASSE DE PREMIÈRE STMG NOTE DE VULGARISATION À L'ATTENTION DES PROFESSEURS DE LVE

L'étude des organisations (entreprises, associations, etc.) et l'enseignement qui lui est rattaché sont récents dans le paysage éducatif français. L'enseignement des sciences de gestion, entendue comme discipline universitaire, date des années 60/70 en France. Auparavant, le fonctionnement des entreprises était essentiellement enseigné dans les écoles de commerce, et l'analyse de leur contribution à la création de valeur notamment, en faculté de sciences économiques. En corollaire, dans le secondaire, l'enseignement de l'économie et gestion s'est développé avec la création du baccalauréat technologique G devenu baccalauréat technologique STT, STG puis STMG¹, ainsi qu'en sections de techniciens supérieurs².

L'enseignement d'économie et gestion investit, entre autres, deux axes majeurs. Le premier consiste à porter un regard analytique sur le fonctionnement interne de l'organisation pour en comprendre la structuration, ses forces, faiblesses et axes de progrès. Les modes de production, les relations de pouvoir, la gestion des ressources humaines, la contribution du numérique sont autant d'éléments qui, à titre d'exemples, peuvent être interrogés. Le second vise à appréhender les relations que l'organisation, inscrite dans un cadre légal et un contexte sociologique, politique et économique, entretient et développe avec son environnement immédiat (fournisseurs, clients, concurrents, etc.) pour comprendre ses contraintes, ses choix d'adaptation et de développement.

Si une certaine orientation instrumentale est sans conteste rattachée à cet enseignement (former des managers), ce dernier ne fait pas abstraction de la préoccupation essentielle de former des décideurs éclairés et, plus généralement, des citoyens capables de comprendre l'environnement économique, associatif, politique qui les entoure et auquel ils peuvent prendre part.

1. STT : Sciences et Technologies Tertiaires ; STG : Sciences et Technologies de la gestion ; STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion.

2. Cf. Rapport IGEN, « Le bilan de la réforme de la voie technologique », n°2016-060 – Nov. 2016.

À cette fin, l'économie et gestion propose un corpus théorique à la fois propre et emprunté à des champs disciplinaires variés et connexes (sociologie, psychologie). Cette richesse, que les élèves doivent appréhender, se retrouve dans les différentes matières qui structurent leur formation. Leur enseignement vise le développement de plusieurs capacités (cf. programmes) dont :

- acquérir une autonomie de pensée, d'organisation et d'expression ;
- développer un esprit critique, une capacité d'adaptation et une « culture organisationnelle » prenant appui sur l'actualité des organisations et leur mise en perspective historique ;
- développer des compétences argumentatives (à l'écrit et à l'oral) en se référant à des situations managériales, en mobilisant des concepts propres à la discipline et en faisant preuve d'un regard critique sur les moyens et méthodes utilisés.

D'un point de vue pédagogique et didactique, « l'apprentissage s'effectue par le traitement de problème de gestion selon une démarche qui conjugue l'observation des pratiques des organisations et des concepts associés, dans une approche contingente, tenant compte de l'environnement économique et juridique »³. L'observation de situations organisationnelles réelles et didactisées, inscrites dans un environnement singulier et spécifique, constitue le point de départ aux phases d'analyse puis de conceptualisation. Cette dernière doit permettre à l'élève de maîtriser le corpus théorique, d'une part, et de le mobiliser de façon pertinente et argumentée au regard des contextes rencontrés (ex : caractéristiques de l'organisation et de son environnement notamment), d'autre part. La mobilisation de ressources variées (numériques et documentaires : vidéos, interviews, rapports d'activité, arrêts commentés, graphiques statistiques, logiciels professionnels, etc.), la mise en place de scénarios différenciés, de jeux sérieux, l'approche par les cas, la production de synthèses, commentaires et argumentaires, contribuent à construire les enseignements et leur apprentissage. Ces différentes ressources et activités peuvent s'inscrire, par ailleurs, dans le cadre d'une démarche de projet. La démarche de projet propose un cadre cohérent de développement de capacités par une mise en activité continue, coordonnée, individuelle et/ou collective des élèves, impliquant des buts à atteindre, des décisions à prendre, tout en suivant une démarche rigoureuse qui tient compte des spécificités des organisations étudiées et du cadre fixé par les enseignants.

En première STMG, l'économie et gestion se structure en trois enseignements de spécialité, chacun ayant une visée singulière et articulée : le management, les sciences de gestion et numérique, le droit et l'économie. L'ETLV repose sur le programme de langue vivante et sur celui de la spécialité qui lui sert d'appui⁴.

3. GAUBERT-MACON C., IGEN, « L'économie et gestion en 2017 » in *Economie et Management*, n°163 – avril 2017.

4. Voir les tableaux de correspondance des programmes pour des exemples de thèmes qui peuvent être abordés en ETLV.

L'enseignement du management en première STMG

L'enseignement du **management**, entendu comme le « gouvernement » des organisations, permet aux élèves de comprendre comment une organisation oriente son action (collective) en tenant compte de son environnement pour rester pérenne, s'adapter et se développer. Le management a donc une portée stratégique.

Les objectifs

- Donner aux élèves une introduction au fonctionnement des entreprises, des organisations publiques et des associations.
- Leur apporter un regard distancié en développant progressivement leur sens critique par l'analyse des concepts et des pratiques de management.
- Contribuer à leur formation civique en leur permettant de mieux saisir les enjeux sociétaux des organisations auxquelles ils sont et seront confrontés, à travers une approche historique et critique notamment.
- Leur proposer un cadre de référence utile à la construction de leur projet professionnel et de leur poursuite d'études dans le domaine des sciences de gestion.

Les thèmes du programme⁵

	L'essentiel... « À la découverte des organisations et de leur stratégie ».
Thème 1 : A la rencontre du management des organisations	Présentation de la diversité des organisations, définition du management et de ses concepts clés, au service de la pérennité des organisations et de leur développement.
Thème 2 : Le management stratégique : du diagnostic à la fixation des objectifs	Présentation des principes d'élaboration d'une stratégie à partir de l'élaboration du diagnostic stratégique (forces, faiblesses, opportunités, menaces) donnant lieu à la définition d'un système d'objectifs, évalués à travers des indicateurs de pilotage stratégique.
Thème 3 : Les choix stratégiques des organisations	Présentation des options stratégiques possibles (selon les spécificités des trois grands types d'organisation : entreprise, organisation publique, organisation de la société civile).

L'enseignement des sciences de gestion et numérique en classe de première STMG

L'enseignement des **sciences de gestion et numérique** étudie le fonctionnement des organisations à partir de l'analyse de ses facteurs de structuration formels (structure des organisations, mode de contrôle de dirigeants, relation d'autorité, fiches de postes, communication, normes et procédures, indicateurs d'activité, technologie, intelligence artificielle, outils, etc.) et de dimensions plus mouvantes (interactions et influence, personnalité et émotions, groupes, représentations et stéréotypes, leadership, réseaux sociaux, réputation, temps et risques, etc.). La multiplicité des dimensions qui constituent l'environnement interne et externe d'une organisation doit être considérée par tout manager dont la préoccupation est de rendre efficace, efficient et pérenne son service, son organisation. Ces différents aspects entretiennent un lien étroit avec la question de la performance globale, qui est également abordée. L'enseignement de sciences de gestion et numérique, dont la progression est à articuler avec celle de management, a donc une visée plus opérationnelle.

Les objectifs

- Apporter aux élèves un corpus de connaissances de base (concepts et mécanismes) qui seront approfondis en terminale.
- Les amener à développer leur capacité d'analyse au travers de situations contextualisées.
- Comprendre la dimension numérique dans laquelle s'inscrit une organisation et son impact.
- Contribuer à leur formation civique en saisissant mieux les enjeux sociétaux des organisations, auxquelles ils sont et seront confrontés.

Les thèmes du programme⁶

	L'essentiel... « À la découverte du fonctionnement des organisations »
Thème 1 : De l'individu à l'acteur	Présentation des différents types d'organisation et identification des principaux facteurs qui caractérisent et permettent de comprendre leur fonctionnement. Dans ce cadre, les particularités des ressources humaines sont soulignées.
Thème 2 : Numérique et intelligence collective	Étude de la place du numérique dans les usages organisationnels et professionnels. Son influence dans la définition des processus (gestion, production, logistique, etc.), les modalités de travail et la construction de l'intelligence collective est soulignée, à la fois en termes d'opportunités et de risques.
Thème 3 : Création de valeur et performance	Définition du concept de performance globale, mise en perspective de la contribution des différents acteurs (internes et externes) dans le processus de création de valeur et présentation d'outils de mesure, de suivi et de contrôle.
Thème 4 : Temps et risque	Sensibilisation à la nécessité de prendre en compte le temps (anticipation, planification, simulation, calendrier prévisionnel, prospective, prévisions, etc.) et les risques (externes, internes, induits) dans les décisions de gestion.

6. Pour prendre connaissance du programme, voir BO spécial n°1 du 22.01.2019.

L'enseignement de droit et économie en classe de première STMG⁷

En lycée général et technologique, l'enseignement du **droit** s'effectue exclusivement dans la série STMG⁸. À ce niveau de formation, cet enseignement aborde les principes fondamentaux du droit qui sont appréhendés à travers l'analyse de situations pratiques. Il vise à présenter les règles à travers lesquelles s'inscrivent les relations entre les acteurs (individus, organisations) et leurs comportements (droits et obligations). Le droit, en tant que facteur de pacification sociale et fonction de régulation, est ainsi développé. La découverte des règles juridiques, leur analyse et appropriation dans le cadre de situations concrètes, s'inscrivent au service de la qualification juridique et de la construction d'une argumentation écrite/orale pertinente.

L'enseignement d'**économie** vise, à partir de ressources actuelles mais aussi historiques, géographiques ou managériales, à appréhender les enjeux actuels du monde contemporain à partir de l'observation et la compréhension de phénomènes réels. En classe de première, l'enseignement concerne les mécanismes économiques fondamentaux et le fonctionnement des marchés.

Les objectifs

- Former des citoyens conscients des règles et des mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de la société.
- Former des citoyens conscients des enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la croissance et au développement.
- Donner du sens aux situations organisationnelles, managériales rencontrées dans le cadre des enseignements de management, de sciences de gestion et numérique.
- Construire une argumentation pertinente (à l'écrit et à l'oral).
- Développer la capacité d'observation, d'analyse et de réflexion.
- Contribuer à la poursuite d'études supérieures.

Les thèmes en droit

	L'essentiel... « À la découverte des principes fondamentaux du droit ».
Thème 1 : Qu'est-ce que le droit ?	Présentation du droit, entendu comme un facteur de d'organisation et de pacification sociale de la société, de ses sources et des caractéristiques des règles de droit. Ces règles de droit, qu'elles soient européennes ou nationales, sont la traduction de certaines valeurs (égalité, liberté, solidarité, laïcité).
Thème 2 : Comment le droit permet-il de régler un litige ?	Présentation de la façon dont le recours au droit permet de résoudre des litiges (le litige et la qualification des faits, la charge de la preuve, le recours au juge et la compétence d'attribution). L'étude d'un procès (civil ou pénal) permet de mettre en évidence le rôle des règles de droit ainsi que les enjeux des différentes phases d'un procès.
Thème 3 : Qui peut faire valoir ses droits ?	Définition de la personnalité juridique, de ses éléments caractéristiques ainsi que de ses conséquences (capacité juridique et patrimoine).
Thème 4 : Quels sont les droits reconnus aux personnes ?	Présentation des droits reconnus aux personnes (les droits subjectifs : droits patrimoniaux et extra patrimoniaux) avec une incise sur les droits de propriété (biens corporels et incorporels).

Retrouvez éduscol sur



7. Pour prendre connaissance du programme, voir BO spécial n°1 du 22.01.2019.

8. A l'exception de l'enseignement de spécialité « droits et grands enjeux du monde contemporains » proposé en série littéraire (classe de terminale). Cet enseignement devient un enseignement optionnel en voie générale (classe de terminale) à la rentrée 2020.

Les thèmes en économie

	L'essentiel... « À la découverte des mécanismes économiques fondamentaux ».
Thème 1 : Quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ?	Présentation de l'économie, de ses enjeux dans un monde en mutation ainsi que du comportement des agents économiques (consommateurs et producteurs) : leurs décisions et leurs échanges.
Thème 2 : Comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle ?	La production nécessite la combinaison de plusieurs facteurs de production et permet la création de richesses. Elle aboutit ensuite à la répartition des revenus dans l'ensemble de l'économie. Présentation des indicateurs de richesse d'une nation. (Plusieurs points de débats doivent être abordés : les évolutions différenciées des PIB entre les pays, les évolutions dans le temps, les évolutions de pouvoir d'achat, les limites de la mesure de la richesse nationale par le simple PIB).
Thème 3 : Comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ?	Le revenu des ménages se partage entre consommation et épargne. Présentation des variables économiques, sociales et démographiques qui affectent cet arbitrage et qui ont un impact sur la structure de la consommation et de l'épargne.
Thème 4 : Quels modes de financement de l'activité économique ?	Présentation de la manière dont les besoins de financement de l'économie peuvent être satisfaits grâce aux agents à capacité de financement (marchés financiers et banques).
Thème 5 : Les marchés des biens et des services sont-ils concurrentiels ?	Présentation des facteurs susceptibles d'expliquer l'intensité concurrentielle sur un marché. Dans ce cadre, sont abordées les stratégies des entreprises (ex : innovation, imitation) et leurs effets sur le prix, la qualité et les caractéristiques des produits.